Marine Le Pen invitée à se soumettre à une expertise psychiatrique pour ses tweets sur l'Etat islamique

20/09/2018 à 11h18

"Je croyais avoir eu droit à tout." Marine Le Pen s'est insurgée, jeudi 20 septembre, contre le fait d'être invitée à se soumettre à une expertise psychiatrique dans l'affaire des photos de l'Etat islamique diffusées sur Twitter en 2015. *"Jusqu'où vont-ils aller ?"* s'indigne la présidente du Rassemblement national. Elle peut cependant décider de refuser cette expertise.

Dans cette affaire, Marine Le Pen est mise en examen pour "diffusion d'images violentes", un délit passible de trois ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende. Tout était parti d'une émission de RMC, où Jean-Jacques Bourdin avait dressé un parallèle entre le Front national et le groupe Etat Islamique. Des propos qui avaient mis hors d'elle la présidente du mouvement. Elle avait riposté en postant sur le réseau social des photos d'exécutions perpétrées par le groupe jihadiste, avec ce commentaire : *"Jean-Jacques Bourdin, Daech, c'est ça."*

www.francetvinfo.fr

> *C'est proprement HALLUCINANT. Ce régime commence VRAIMENT à faire peur. MLP pic.twitter.com/WCX6WBCgi4*
>
> *— Marine Le Pen (@MLP_officiel) September 20, 2018*